

DEMANDE DE LOCATION – SALLE COMMUNALE

(à nous retourner accompagnée de la copie de la carte d'identité)

Mme M. :

Adresse :

.....

N° Téléphone fixe, portable :

Mail :

Demande la possibilité de louer la salle communale (place du 8 mai)

Jour(s) concerné(s) :

type de manifestation :

Fait à, le

Signature du demandeur :

Réponse de la Mairie :

ACCORD

REFUS

Date

Signature du Maire

Après validation par la Mairie, vous devez : 2 semaines avant la location

- Remplir la convention de la salle
- Présenter une attestation d'assurance couvrant la location de la salle
- Déposer le chèque de règlement en mairie, celui-ci ne sera encaissé qu'après la manifestation.
- Lors de l'état des lieux, remettre un chèque de caution (400 €) à l'ordre du Trésor Public.

Pour rappel, le tarif de la location :

Habitant de la commune : 170 € pour 1 jour et 270 € pour 2 jours + Forfait fluide/énergie/service de la période concernée (vaisselle à réserver auprès du Comité des Fêtes)

Habitant hors commune : 250 € pour 1 jour et 380 € pour 2 jours + Forfait fluide/énergie/service de la période concernée (vaisselle à réserver auprès du Comité des Fêtes)